LES GAINS D'ACCESSIBILITÉ AUX EMPLOIS À HORIZON 2030 DEPUIS LES GARES DU GRAND PARIS EXPRESS

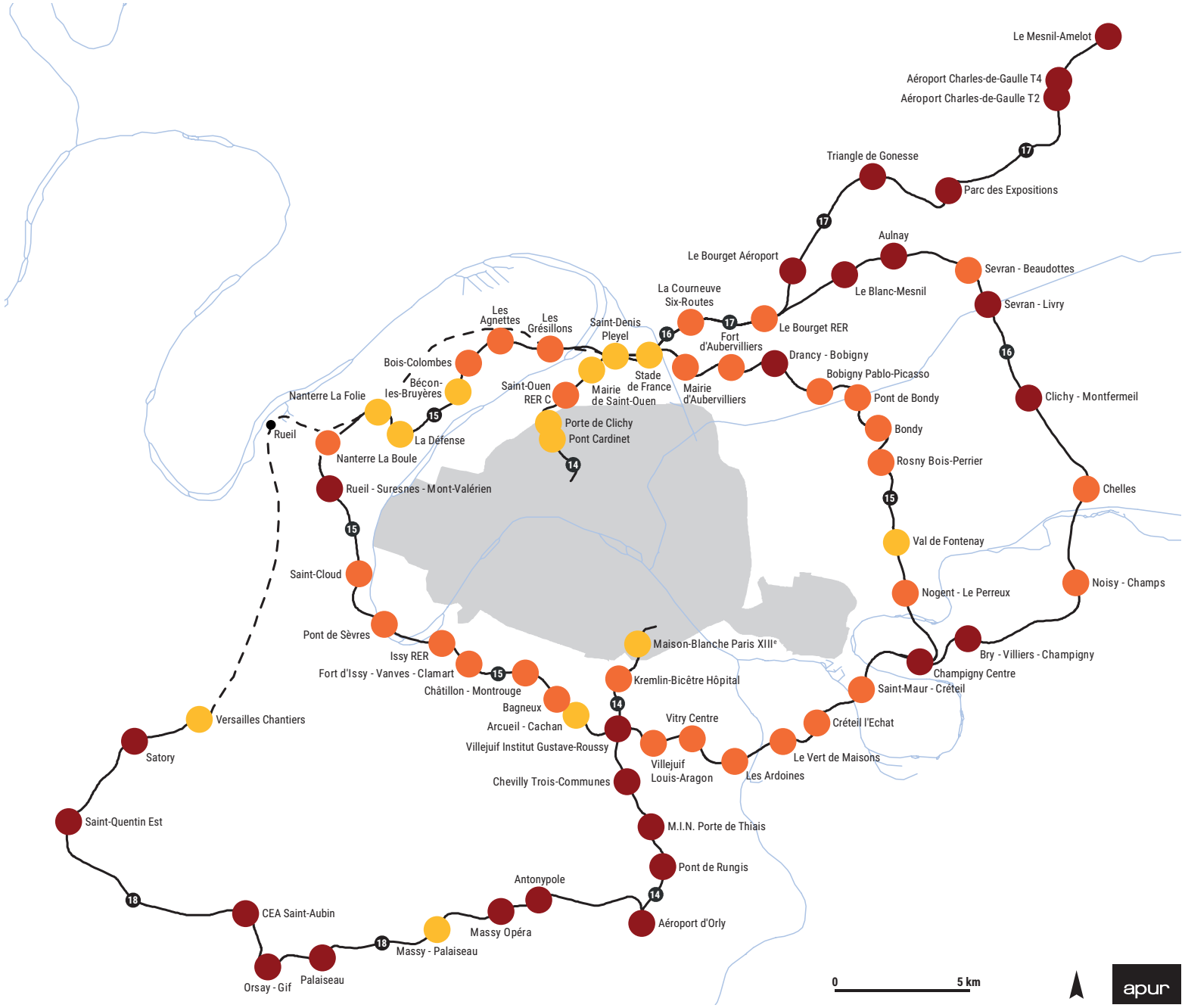

Évolution du nombre d'emplois accessibles par un trajet de 45 minutes en transports en commun à partir des gares du Grand Paris Express (2012-2030)

- Inférieur à 50 %
- Entre 50 % et 150 %
- Supérieur à 150 %

Sources : Données modélisées de la DRIEA/SCEP/ DPAT/CEAT, Carte réalisée par l'Apur en mars 2021